

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 DÉCEMBRE 2023

DELIBERATION 2023_177

Objet : Versement d'une subvention à l'association Industrie et Transition Numérique au titre de l'année 2023

Séance du dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente.

Présents (61) :

Francis AMPEN - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Sophie SPATOLA - Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Pierre GRANDGENEVRE - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Didier PELISSIER (Suppléant) - Marc DEHEELE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Stéphanie FENET - Jean-Pierre BATAILLE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSIER - Eric SMAL - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (15) :

Antony GAUTIER à Pierre GRANDGENEVRE - Gaëlle LEFEVRE à Sophie SPATOLA - Maxime DEPLANCKE à César STORET - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Sophie ANDRE - Philippe DUHAMEL à Gaël DUHAMEL - Elise DORMION-ROUSSEZ à Philippe GRIMBER - Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Rebecca ELSENS à Marie SANDRA - Stéphane DIEUSAERT à Luc EVERAERE - Eddie DEFEVERE à Christophe LEGROIS - Carole DELAIRE à Régis DUQUENOY - Dorothee DEBRUYNE à Joël DEVOS - Pierre-Louis RUYANT à Valentin BELLEVAL - Laurence BARROIS à Serge LACONTE

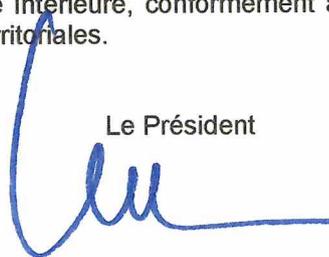
Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 76

Secrétaire de séance : Bernard DENTENER

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président



Valentin BELLEVAL



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 DÉCEMBRE 2023

DELIBERATION 2023_177

Objet : Versement d'une subvention à l'association Industrie et Transition Numérique au titre de l'année 2023

Le Campus des Métiers et des Qualifications « Industrie et Transition Numérique » est un projet porté par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI), la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), la Communauté de Communes Flandre-Lys (CCFL), la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL) et la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), avec le soutien du Rectorat de Lille et de la Région Hauts-de-France.

Il a été labellisé en mars 2021 et vise à répondre à plusieurs enjeux du territoire :

- répondre aux besoins des entreprises industrielles en formation et en recrutement,
- apporter des solutions de formation et d'emploi à la population du territoire tant d'un point de vue scolaire qu'en formation continue ou professionnelle,
- valoriser les formations et les métiers de l'industrie,
- conforter l'attractivité du territoire par un dynamisme lié à l'industrie, la formation et l'innovation.

Afin de faciliter la coordination des différents acteurs territoriaux et de structurer l'animation opérationnelle du CMQ notamment envers les entreprises, une association « loi 1901 » a parallèlement été créée sous le nom « Campus ITN ». La CCFI est membre de droit et siège au bureau aux côtés des autres intercommunalités.

Dans le cadre du budget de fonctionnement élaboré par le Campus des Métiers et des Qualifications, tous les acteurs concernés sont sollicités.

La répartition de l'implication financière des intercommunalités est la suivante :

- o Communauté de Communes de Flandre Intérieure : 12 000 €,
- o Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer : 12 000 €,
- o Communauté de Communes du Pays de Lumbres : 3 000 €,
- o Communauté de Communes Flandre Lys : 12 000 €,
- o Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane : 12 000 €.

Une demande de contribution au CMQ pour l'année 2023 a ainsi été envoyée au Président de la CCFI par courrier en date du 5 septembre 2023, ainsi qu'une demande de renouvellement de la cotisation à l'association ITN.

Vu la délibération n°2020/112 en date du 13 octobre 2020 relative au soutien de la CCFI au Campus des Métiers et des Qualifications « Industrie et Transition Numérique » ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2023 ;

Il vous est proposé :

- de renouveler l'adhésion de la CCFI à l'association Industrie et Transition Numérique pour l'année 2023 pour un montant de 500€,
- de valider la contribution financière de la CCFI au Campus des Métiers et des Qualifications pour un montant de 12 000 € au titre du soutien apporté par la collectivité pour l'année 2023,
- une convention fixera les modalités de versement.

Vote :

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Secrétaire de séance

Bernard DENTENER



Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 19 décembre 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL

